

**SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES
DECHETS DE L'ARRONDISSEMENT
DE ROUEN
40, boulevard de Stalingrad – CS 90213
76121 LE GRAND-QUEVILLY CEDEX**

**COMITE DU 05 FEVRIER 2020
DELIBERATION N°16**

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 30 janvier 2020
- Nombre de membres en exercice : 63
- Nombre de membres présents : 37
- Nombre de membres absents et ayant donné pouvoir : 2
- Nombre de membres absents et excusés : 24

**RESSOURCES HUMAINES
CREATION DE POSTE - DIRECTION DES FINANCES**

Monsieur André DELESTRE, Vice-Président, donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suite au départ d'un agent de la Direction des Finances en juillet 2019 et afin de conforter l'encadrement de cette Direction, un appel à candidatures a été lancé il y a plusieurs semaines (CAP-Territorial) pour un recrutement sur le poste d'adjoint à la Directrice.

La candidature d'un agent titulaire de la Fonction Publique répondant aux critères de recrutement a été retenue.

L'agent aura notamment en charge :

- Pour la partie comptabilité/budget :
 - d'élaborer et de suivre les procédures budgétaires en lien avec la DF,
 - de gérer et d'évaluer les opérations de fin d'exercice,
 - de superviser l'exécution des marchés,
 - de suivre le budget de manière infra-annuelle,
 - d'établir des analyses budgétaires pluriannuelles, rétrospectives et/ou prospectives,
 - d'élaborer les délibérations budgétaires et celles en lien avec la Direction,
 - de poursuivre la dématérialisation des pièces comptables
- Pour la partie contrôle de gestion :
 - de tenir et communiquer des tableaux de bord de l'activité à destination des Elus, Services, Collectivités adhérentes,
 - de proposer, mettre en place et suivre des outils de contrôle internes,

- de développer des outils de gestion externes afin de sécuriser la relation aux partenaires,
- de développer des outils d'analyse de performance,

Il vous est donc proposé :

- de modifier le tableau des effectifs comme suit, de manière à procéder au recrutement d'un adjoint à la Directrice des Finances :

Création	Date d'effet
1 emploi de rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	01/02/2020

- de constater que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur André DELESTRE, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

- Décide de modifier le tableau des effectifs comme précisé ci-avant. Le tableau des effectifs mis à jour au 01/02/2020, est joint en annexe.

- Constate que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

FAIT LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS

LE PRESIDENT

PATRICE DUPRAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20200205-C20200205_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2020

Affichage : 11/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

